

**Projet d'intervention sur la châsse de Ste Roseline de Villeneuve
Les Arcs/Argens (83)
(Document intermédiaire de synthèse)**



**Jacques REBIERE
Conservateur-restaurateur**

Janvier 2025

Projet d'intervention sur la châsse de Ste Roseline de Villeneuve aux Arcs/Argens (83)**Rédacteur : Jacques REBIERE, Conservateur-Restaureur****Projet d'intervention sur la châsse de Ste Roseline de Villeneuve aux Arcs/Argens (83).**

Le LC2R a été sollicité par l'Association des Amis de la Chapelle Sainte Roseline et du Patrimoine Classé de la Commune des Arcs à la suite de l'observation de dépôts sombres regroupés en structures circulaires sur la vitre supérieure de la châsse (face externe). La synthèse proposée résulte de deux « aller-voir » le 18/11/24 et le 05/12/24 durant lesquels des observations visuelles ont été faites en vue d'établir une stratégie d'intervention. L'intervention éventuelle pourrait se faire un lundi (jour de fermeture de la chapelle) et/ou durant la période de 18/1/25 au 2/2/25.



La durée d'intervention ne devrait pas durer plus d'une journée.

1. Constat.

Le corps repose dans une châsse en verre depuis la fin de la décennie 1990 ; elle n'a pas été ouverte depuis. Nous n'avons pas de documents indiquant le mode d'assemblage précis des éléments mais nous pouvons, visuellement, proposer la structure suivante :

- La châsse est constituée d'un parallélépipède en verre qui contient le corps (partie 1) ;
- Le parallélépipède est surmonté d'une autre vitrine en forme de « toit » à 4 pentes vitrées (partie 2).

Les éléments sombres et suspects se situent sur la face externe de la vitre séparatrice entre le parallélépipède et le toit.



Une première observation suggère que ces amas sombres pourraient être des champignons. En effet, des essais ponctuels menés avec des lames ne semblent pas indiquer de système d'étanchéité entre la base de la partie 2 et la structure de maintien de la partie 1. Le système n'est donc pas hermétique et de l'air peut entrer et stagner dans le volume de la partie 2. L'absence de climatisation de la chapelle, le froid ressenti en hiver permettent d'imaginer des phénomènes réguliers de condensation de l'eau sur les parois propices au développement des microorganismes. On vérifiera l'hypothèse de la présence de micro-organismes.

La partie 2 regroupe 4 vitres assemblées par un cadre en métal (alliage ferreux) ; un examen visuel fait penser que l'épaisseur du verre est au moins de 10mm ; l'ensemble semble lourd et sa manipulation devra être prudente.

La partie 2 est fixée sur sa base par des vis (les points d'attaches prévoient 4 vis mais il arrive qu'il n'y ait que 2 vis) ; une première intervention d'agent dégrippant sera nécessaire dans le but de faciliter le dévissage.



Nous ne pouvons pas, visuellement, identifier les éventuels micro-organismes, on sera attentifs à la protection des intervenants (EPI : survêtement, masques, gants) des intervenants lors de l'ouverture de la partie 2 (fournis par LC2R).

2. Mode opératoire proposé.

Le mode opératoire envisagé ne reposant que sur des observations oculaires, il est susceptible de varier en fonction de ce qui sera réellement constaté.

2.1. Ouverture de la partie 2

- La tentative d'ouverture sera précédée de l'emploi de dégrippant au niveau des vis (assuré par l'association) ;
- Dévissage des vis (conservation pour réemploi si possible) ;
- Installation entre la châsse et le mur de la chapelle d'un étayage en métal qui permettra un support de la partie 2 durant l'intervention sur la vitre. Le support aura une hauteur correspondant à la hauteur de la partie 1 afin qu'il soit possible de faire glisser latéralement la partie 2 sur l'étaï (fourni par la miroiterie Brun, manipulations par la miroiterie Brun + renforts (LC2R + association)).



La partie supérieure (partie 2) reposera sur un étayage situé à côté de la partie inférieure (partie 1) pour permettre l'accès à la vitre horizontale séparatrice et à l'intérieur des vitres de la partie 2.

- L'étayage permettra une intervention sur le haut de la vitre de la partie 1 et sur l'intérieur des vitres de la partie 2 (atelier CORE).

2.2. Gestion des microorganismes (traces sombres)

- Un prélèvement sera effectué (LC2R) afin de permettre l'identification la plus précise possible des éventuels micro-organismes par le département de microbiologie de l'EBI (Ecole de Biologie Industrielle, Cergy). Les prises d'échantillons se feront au moyen d'un écouvillon suivant le protocole indiqué par l'EBI. Les microorganismes seront placés en milieu de culture en vue de leur identification.
- Intervention d'élimination des traces (atelier CORE) et désinfection avec une solution chlorée d'eau de Javel ;

2.3. Remise en place de la partie 2.

- Dans la mesure du possible, les vis d'origine seront remplacées. A défaut, on tentera d'en installer d'autres (quitte à repeindre les têtes en noir pour rendre leur emploi discret) (miroiterie Brun) ;
- De manière discrète et non visible, on disposera des petits sachets d'agent tampon apte à écrêter les variations d'humidité relative dans le volume de la partie 2 (LC2R) ;
- En attendant les résultats d'analyses des micro-organismes et la mise en œuvre d'une éventuelle intervention préventive, on laissera temporairement la partie 2 posée/vissée ;
- En fonction des résultats d'identification des analyses et des moyens de prévention possibles :
 - On apposera un mastic silicone noir sur le pourtour de la base de la partie 2 pour limiter les échanges gazeux ; (hypothèse 1) (LC2R)
 - On réouvrira la partie 2 pour disposer en les dissimulant les moyens de lutte contre la propagation des champignons + installation de sachets d'argile déshydratante secs puis on apposera un mastic silicone noir sur le pourtour de la base de la partie 2 pour limiter les échanges gazeux ; (hypothèse 2) (LC2R)

La brièveté de cette intervention devrait éviter d'avoir à nouveau besoin d'un étayage.

3. Devis

3.1. Devis miroiterie BRUN



DEVIS

Miroiterie - Aluminium - Véranda - Fenêtre PVC - Volet roulant - Volet Battant
Porte de Garage - Rideau et Grille métallique enroulable - Porte automatique
Faux plafond - Cloisonnement modulaire alu vitrage et store
Agencement : Bureau, Commerce, Bancaire - Store intérieur et extérieur
Moustiquaire - Plancher technique

300 Voie Georges Pompidou - Z.A Saint Hermentaire - 83300 DRAGUIGNAN
Tél : 04 94 68 20 79 www.miroiterie-menuiserie-brun.fr/

SCOP LC2R
19 RUE FREDERIC MIREUR

83300 DRAGUIGNAN

Référence pièce : 25585
Date : 09/12/2024
Code client : SC00005
Email contact : contact@miroiteriebrun.fr
SAINTE ROSELINE

Réf. : INTERVENTION

Devis n° 25585 du 09/12/2024

Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
<p>Intervention très délicate de démontage de la partie supérieure de la châsse de la Sainte roseline</p> <p><i>Ensemble en métal plein vissé sur un socle.</i> <i>Ensemble complexe constitué de 8 verres de protection volumineux et lourd</i> <i>Manipulation au Robot de levage</i> <i>Mise en place de traiteaux adaptés pour le repos de la cloche le temps de l'intervention des conservateurs.</i> <i>Remise en place de l'ensemble à l'identique .</i></p> <p><i>Déplacement et main d'œuvre compris :</i></p> <p><i>PS : Il y a toujours un risque de casse à manipuler du verre, l'éventualité du remplacement d'un verre an cas d'incident fera l'objet d'un devis complémentaire.</i></p>	1	3 000,00	3 000,00	1

Images et illustrations non contractuelles

Règlement : 50% à la commande, le solde à réception de facture

Acompte demandé : 1 800,00 €

Total TVA 1 (20%) = 600,00 €

Total TVA 2 (10%) = 0,00 €

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Devis gratuit - Ce devis est valable 3 mois

Total HT : 3 000,00 €

Total TVA : 600,00 €

Total TTC : 3 600,00 €

Si acceptation du devis,
le retourner daté, signé,
avec la mention "Bon
pour accord"

Fait à :

Signature client :



SARL au capital de 7622,45 € - RCS n° Gestion 92 B 116 - SIRET 385 258 777 00023 - APE 4334Z
Domiciliation Bancaire : C.A. DRAGUIGNAN PRO IBAN FR76 1910 6000 1007 2346 0000 654 - TVA Intracommunautaire FR03 385 258 777
Assurance professionnelle : SMABTP - 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15 - FRANCE METROPOLITAINE
Qualifications RGE : E31168 QUALIBAT 3511 & 4711

1 sur 1

3.2. Devis d'analyses EBI

Ecole de Biologie Industrielle (EBI)

EBInnov®

49, avenue des Genottes
CS 9009
95 895 CERGY Cedex
Tél : 01 85 76 66 90

L'EBI est certifiée ISO 9001 : 2015 (Système de Management de la qualité) pour l'ensemble de ses activités.

Périmètre : « Conception et réalisation dans les domaines de la biologie industrielle : Des programmes d'enseignement supérieur, diplômants ou non, dispensés en formation initiale ou continue. Des programmes de recherche, développement et transfert de technologie ».

Organisation et déroulement de l'étude de salissures

L'EBI propose de réaliser l'étude dès réception des échantillons.

1- Observation microscopique avant ensemencement (état frais) pour déterminer la présence d'une flore eucaryote (champignons, algues...).

2- Evaluation de la flore totale et de la flore fongique par ensemencement sur milieux gélosés spécifiques avec et sans enrichissement des prélèvements sur écouvillons et des produits de grattage. Cette étape permettra de mettre en évidence la présence potentielle :

- de bactéries
- de champignons à croissance rapide et à croissance lente
- de micro-algues

3- Détermination de la flore majoritaire présente au niveau des prélèvements.

Une comparaison des données obtenues sur l'ensemble des ensemencements sera effectuée pour déterminer une origine biologique des traces grisâtres. Les germes prédominants seront analysés au niveau phénotypique.

Budget de l'étude

1100,00 € HT

3.3. Devis de Conservation-Restauration

Deux conservateurs-restaurateurs seront mobilisés par l'atelier CORE (Marie CANON) et le Laboratoire de Conservation, Restauration et recherches (Jacques REBIERE).

La prestation comprend :

- La sélection des intervenants et la coordination des travaux, depuis l'édition des devis jusqu'au rapport final ;
- La fourniture des moyens de protection individuels contre le risque de propagation de spores de champignons ;
- Une assistance au démontage/remontage de la châsse (en liaison avec la miroiterie Brun) ;
- Nettoyage et désinfection (solution chlorée eau de javel) des vitres (faces intérieures) ;
- Fourniture et pose d'agents tampons destinés à contrôler l'humidité relative interne à la châsse ;
- Pose d'un silicone noir pour étanchéifier le contact entre les parties haute et basse de la châsse ;
- Frais de déplacement et d'administration.

Intervention : 2 jours équivalent temps plein

Montant de la part du LC2R/CORE : 2020€ HT (2424€ TTC)

3.4. Montant total du devis

Brun : 3000€ HT (3600€ TTC)

EBI : 1100€ HT (1320€ TTC)

LC2R/CORE : 2020€ HT (2424€ TTC)

Total : 6120€ HT (7344€ TTC)

4. Données administratives et assurantielles

Le LC2R assure un rôle de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage ; il est l'unique interlocuteur économique de l'Association des Amis de la Chapelle Sainte Roseline et du Patrimoine Classé de la Commune des Arcs. Les autres structures interviennent comme sous-traitantes du LC2R.

Le LC2R est assuré en Responsabilité Civile auprès de la MAIF. En tant que coordinateur des travaux, il assurera le chantier à concurrence de 200000€ (en l'absence de données assurantielles précises) au titre de son assurance « clou à clou ».

Chaque intervenant aura sa propre assurance Responsabilité Civile.